

Vos questions / nos réponses

Mère de famille avec un problème d'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/09/2012 21:38

Bonjour,

Ma maman a un problème avec l'alcool depuis quelques années maintenant, elle est arriver a s'arrêter de temps en temps et puis elle rechute, le moment de la rechute c'est celui qu'on redoute le plus car elle deviens méchante, violente, incontrôlable, ingérable, ce n'est plus une maman adulte que l'on a mes un mère adolescente , qui est prête a partir la ou cela lui plaira sans regarder derrière elle, elle nous emmène sans savoir ou elle va alors qu'elle a un toit, aujourd'hui elle avais tenu plus de 3 semaines puis elle la rechuter un vrai enfer.elle nous a avouer avoir rechuter ce qui est déjà bien , mais elle refuse d'admettre qu'elle a un problème.mon beau père en a marre il a déjà vécu sa avec sa mère et il ne veut pas le revivre cela fais un ans qu'il sont ensemble, je suis la plus grande j'habite a 700 kms avec ma maman il y a mes deux petits frères et mes deux sœurs, je m'inquiète pour mes frères et sœurs pour ma maman et mon beau père pouvez vous m'aider.

pouvez vous nous dire quoi faire

merci

sarah

Mise en ligne le 20/09/2012

Bonjour,

Tout d'abord sachez que nous comprenons que la situation que vous décrivez soit douloureuse et déstabilisante pour vous et votre famille.

Concernant votre mère, il se peut que les périodes d'abstinence soient des moments où elle tente de ne plus être dépendante à l'alcool. Dans ce cas, elle a certainement conscience que sa consommation régulière d'alcool pose problème. Mais cette prise de conscience peut amener à une dévalorisation d'elle-même qui peut éclairer sa difficulté à reconnaître sa dépendance aux yeux des autres. Et qui pourrait aussi expliquer une difficulté à demander de l'aide à une personne extérieure.

Sachez qu'il existe des centres de soins spécialisés qui proposent une aide aux personnes dépendantes et à leur famille et entourage. On y trouve des médecins, des psychologues et des travailleurs sociaux qui proposent des consultations anonymes et gratuites.

Il serait intéressant que votre mère et votre beau père aient connaissance de l'existence de ces centres et qu'ils se sentent libres de s'y rendre le jour où ils décideront de trouver de l'aide.

Concernant vos frères et sœurs, nous ignorons leurs âges et l'attitude exacte de votre mère lorsqu'elle est alcoolisée, mais de toute évidence cette situation n'offre pas un cadre stable et sécurisant à des enfants. C'est pourquoi, nous vous donnons deux informations qui pourraient être utiles. La première serait de signaler la situation à une assistante sociale qui fera le nécessaire pour les protéger s'ils étaient en danger. La seconde serait de proposer à vos frères et sœurs un soutien psychologique. Un adulte pourrait les accompagner dans un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP). Ces centres proposent des consultations de psychologues gratuites pour les mineurs. Vous pourrez trouver des adresses dans l'annuaire ou sur internet. Vous pourrez contacter une assistante sociale dans un centre de soins ou dans un CMP ou CMPP entre autres.

Enfin vous concernant, en plus de souffrir de la situation, vous endossez des responsabilités (qui ne devraient pas vous revenir) vis-à-vis de votre famille. Il serait intéressant que vous trouviez un soutien ou une écoute. Vous pouvez vous aussi consulter un psychologue dans un centre de soins spécialisé en addictologie ou dans un Centre Médico-Psychologique (CMP) dans votre ville.

Vous pourrez trouver des adresses de centres de soins dans toute la France dans la rubrique [« s'orienter »](#) de notre site.

Vous pouvez également les demander à nos écoutants en appelant notre service au 0 800 23 13 13 de 08h à 02h 7j/7j. Vous y trouverez également une écoute en toute confidentialité. Les appels sont en effet anonymes et gratuits depuis un poste fixe ou une cabine téléphonique.

Cordialement.
